

Zeitschrift: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 942

Artikel: Que deviennent les jeunes?
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que deviennent les jeunes?

(cfp) Des chercheurs zurichois ont suivi de 1972 à 1982 un échantillon représentatif de deux mille jeunes Zurichois nés en 1961. Ils ont été observés à 12, 18 et 21 ans. Cette étude intitulée «Formation et profession» fera l'objet d'un rapport détaillé. Les principaux résultats ont toutefois déjà été publiés dans le premier cahier de cette année d'*Unizürich*, le bulletin d'information de l'Université. Ils devraient intéresser non seulement les spécialistes de l'éducation et les parents, mais aussi les législateurs et les syndicalistes car ils contiennent des données parfois surprenantes sur la nouvelle génération.

Pour ne pas trop résumer un texte fort dense, citons tout d'abord les sous-titres: la règle c'est l'exception; l'égalité des chances reste un vœu pie; formation des hommes et des femmes, bien des ressemblances à première vue, mais des différences importantes en observant

attentivement; les passages critiques à ne pas négliger; conséquences à tirer par les formateurs.

Une des constatations des chercheurs réside dans l'impossibilité de schématiser, par exemple, en affirmant que les enfants qui suivent l'école secondaire effectueront ensuite un apprentissage alors que les élèves de la section gymnasiale aboutiront à l'université. La pratique démontre qu'il s'agit d'une simplification abusive. Il y a une très grande souplesse pour la formation dans le canton de Zurich: il existe davantage de passerelles de rattrapages, mais aussi de dérapages, qu'on ne l'imagine communément.

L'égalité des chances est cependant loin d'être réalisée et l'influence de l'appartenance socio-économique reste importante sur la formation professionnelle. A 21 ans, près de 60% des jeunes de la classe privilégiée (*Oberschicht*) sont

encore en cours de formation et seul un tiers est entré dans la vie professionnelle active, alors que c'est le cas pour 70% de la classe inférieure (*Grundschicht*).

Les filles sont de meilleures écolières que les garçons, mais elles ne tirent pas profit de cet avantage dans le choix d'une profession. Elles choisissent souvent, à l'issue de la scolarité obligatoire, des formations courtes et pas très gratifiantes qu'elles interrompent assez souvent avant terme. Il existe pourtant chez elles une certaine satisfaction professionnelle.

Une constatation importante concerne la durée du travail. Seuls 40% des jeunes exerçant une profession désirent pour l'avenir un travail à plein temps, alors que 25% désirent un travail à temps partiel et 35% un travail à temps variable, par exemple au gré des saisons. Les étudiants, à l'issue de leurs études, sont du même avis.

Quelles seraient les conséquences de la mise en pratique de ce vœu de la majorité des jeunes? Les auteurs de l'étude se posent la question; des changements importants seraient inévitables et concerneraient le marché et le droit du travail, ainsi que les assurances sociales. Une étude dont les enseignements pourraient intéresser d'autres cantons. ■

ports à un comptoir de vingt mètres de long, innombrables couloirs, ascenseurs, treizième étage. A peine dans notre chambre, épuisés, nous nous recouchons pour quelques heures, non sans avoir constaté qu'aucune eau ne sort des robinets du lavabo.

Au réveil, les surprises continuent. Nous nous apercevons que seul notre étage est vaguement prêt à accueillir des hôtes: moquette hâtivement jetée sur la dalle de béton, lit double auquel manque une moitié de chevet, fauteuils désassemblés, salle de bains au miroir déjà piqué et dont un panneau n'a pas encore été posé (le sera-t-il jamais?). De ma douche, je peux voir les pieds de deux Chinois qui discutent dans le couloir; je peux les entendre aussi bien que s'ils étaient dans ma baignoire! Nous découvrons que cet hôtel a été élevé sur l'emplacement de l'ancien petit «guest-house» que l'on a détruit mais dont on a conservé la salle à manger minuscule (à peine trois tables, vingt-cinq personnes au maximum), donc très insuffisante vu les dimensions du nouveau bâtiment.

Les locaux prévus pour abriter les commerces habituels (bureau de poste, coiffeur, masseur, bars, magasins de souvenirs et de cigarettes) sont vides. L'hôtel tout entier me fait penser à un nid de guêpes abandonné, avec toutes ses alvéoles béantes et grises de poussière. Les deux (!) ascenseurs sont nettement sous-dimensionnés pour un hôtel de quinze étages. Je n'ose pas penser aux attentes et aux embarras quand toutes les chambres seront occupées. Nous descendons d'ailleurs à pied, las d'attendre, croisant des peintres, des soudeurs, des maçons qui monopolisent l'ascenseur.

De ma fenêtre en revanche, tournant le dos à ce désordre navrant, j'ai contemplé le paysage le plus ordonné, le plus cultivé, le plus civilisé du monde. Même les taillis où paissaient les chevaux d'un régiment de cavalerie voisin semblaient avoir été dessinés d'un impeccable coup de crayon. Plus loin se dressait une colline, derrière le fleuve qui la soulignait d'un trait roux, parfait.

Catherine Dubuis

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch (fb)

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: Jean-Louis Cornuz

Catherine Dubuis

L'invité de DP: Philippe Bois

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Téléfax: 021 22 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA